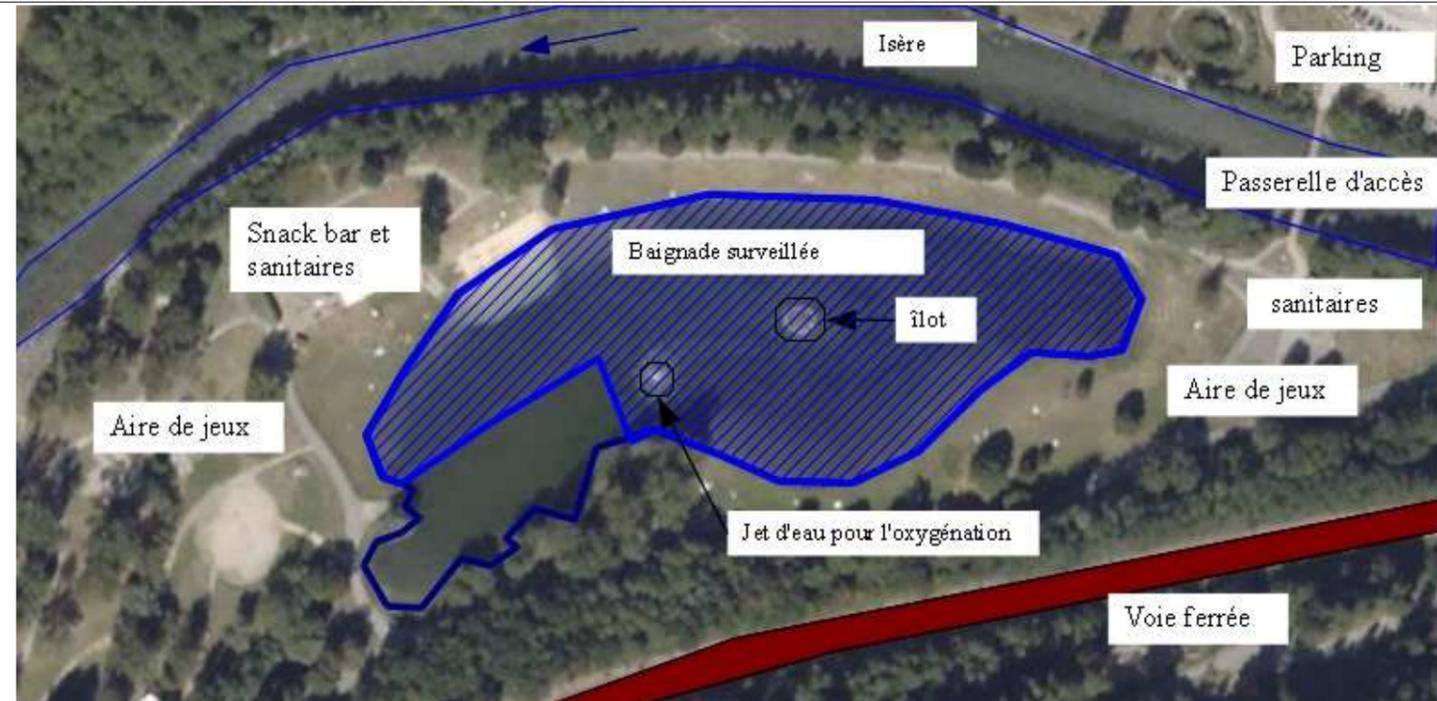


## Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : **Macôt (plan d'eau des îles)**  
 Commune : **Macôt La Plagne**  
 Département : **Savoie**  
 Région : **Rhône-Alpes**  
 Responsable de la baignade : **Communauté de Communes du Canton d'Aime**  
 Période d'ouverture : **01/07 au 31/08 (surveillance des eaux à partir du 15 juin)** - point de prélèvements dans la zone de baignade surveillée  
 Heures de surveillance : **12h - 18h**  
 Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : **100 baigneurs**

## Schéma de la zone de baignade



## Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade :

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>

A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne –  
 C : Eau pouvant être momentanément polluée – D: Eau de mauvaise qualité

Épisodes de pollutions :

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
En période estivale	Algues vertes filamenteuses	NC	NON

## Carte de la zone d'étude



## Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alertes	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
assainissement autonome de la base de loisirs	Potentiel – à contrôler	50 m	nd	Test d'étanchéité	Contrôle du bon fonctionnement du système par un test à la fluorescéine -vérification de l'étanchéité de la canalisation	Si fuite, travaux impératifs dans les plus brefs délais. Sinon, suivi régulier de l'installation : observation de la charge du décanteur et vérification de l'étanchéité de la canalisation.